

MG10– Introduction à l'intelligence économique

Eléments de correction de l'examen final

Mercredi 09 novembre 2016 – 8h00-10h00 - Salle P239

Département Humanités

Automne 2016

Première copie (12 points)

1. Caractériser les trois piliers de l'intelligence économique.
 - a. Veille
 - b. Protection / sécurisation
 - c. Influence / Lobbying

Attention caractériser n'est pas citer ; il fallait ici développer en expliquant en quelques mots ce qu'est la veille, la protection...

La veille est souvent à tort réduite à la surveillance des concurrents (or il existe une veille technologique, une veille normative...)

Pour la sécurisation des informations ne pas oublier qu'elle concerne ce qui sort de et ce qui entre dans l'entreprise.

Vous êtes 44 à avoir correctement répondu à cette question et quand même 27 à proposer une réponse très insuffisante.

2. Décrivez le cycle de l'intelligence économique en précisant l'objectif de chaque étape.
 - a. Identification des besoins en information pour spécifier la question de recherche et identifier dans quelle direction conduire sa recherche d'information
 - b. Rechercher l'information, pour en collecter le maximum
 - c. Traiter, analyser l'information pour créer de la connaissance, de l'intelligence
 - d. Diffuser et protéger l'information pour communiquer la bonne information à la bonne personne afin de préparer la décision et l'action

Vous êtes 6 à avoir parfaitement répondu à cette question, 11 à avoir répondu de façon très incomplète (identification des 4 étapes mais sans en préciser le but) et 64 à avoir répondu de façon satisfaisante. L'étape 1 d'identification du besoin est parfois oubliée, or c'est le point de départ !

3. Selon vous, au regard des caractéristiques contemporaines de l'environnement économique, quels sont les risques encourus par une entreprise qui ne fait pas d'intelligence économique ? Justifiez votre réponse.
 - a. Rappelons les caractéristiques de l'environnement économique : mondialisation, tertiarisation, transition numérique
 - b. Sans une démarche d'IE l'entreprise risque de perdre en compétitivité
 - c. Elle doit agir au niveau des 3 piliers de l'IE :
 - i. faire de la veille pour suivre les grandes évolutions sociétales, reconnaître les nouvelles opportunités et intégrer les nouvelles contraintes de son environnement
 - ii. développer une stratégie de protection est décisif dans une économie numérique

- iii. faire du lobbying permet d'agir face à la complexité croissante de l'environnement et d'anticiper

Il était important ici de refaire le lien entre les évolutions macro-économiques de l'environnement (attention il ne s'agissait pas de partir du PESTEL comme certains ont pu le faire) et les 3 piliers de l'IE. Cela permettait de structurer votre réponse.

Vous êtes 5 à avoir répondu correctement à cette question et 67 à avoir donné des réponses incomplètes.

- 4. Qu'est-ce que la Responsabilité Sociale de l'Entreprise ?
 - a. Ce sont les obligations sociétales, écologiques, que l'entreprise doit assurer envers la société, les acteurs sociaux (autres que les actionnaires) au-delà des seules prescriptions légales.

Vous avez très souvent assimilé la RSE aux conditions de travail des employés de l'entreprise, ce qui n'est qu'un aspect de la RSE. Vous êtes 25 à avoir répondu relativement correctement à cette question.

- 5. Quels sont les quatre domaines permettant de garantir l'intégrité, la disponibilité et la confidentialité de l'information ?
Les pratiques à mettre en œuvre dans les entreprises afin d'avoir une organisation assurant la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des informations relèvent de 4 domaines :
 - a. Sécurité juridique
 - b. Protection physique
 - c. Sécurité informatique
 - d. Protection humaine

Les conférences font parties des cours ; ne pas prendre de notes c'est risqué de perdre des points lors de l'examen ; c'est ce qui est arrivé pour 56 d'entre vous.

- 6. La sécurisation de l'information (confidentialité) est-elle un frein au développement de l'intelligence économique ? Argumentez votre réponse.
 - a. A priori on pourrait imaginer une contradiction entre la nécessité d'accéder aux informations pour faire de la veille et le principe de protection / confidentialité.
 - b. Ce serait oublier que la veille concerne l'information légale, disponible, mise à disposition
 - c. Il y a d'autant plus de valeur à produire de l'information que celle-ci peut être protégée.
 - d. La notion de sécurisation attire l'attention que la qualité des informations accessibles à l'extérieur de l'entreprise ; elle vise à mettre en œuvre des moyens pour éviter le pillage et la cybercriminalité qui rendent l'entreprise vulnérable
 - e. L'information à protéger, notamment dans un monde numérique où se développent les cyberattaques, est l'information stratégique
 - f. Une absence de sécurisation ferait perdre leur valeur aux informations stratégiques.

Pour répondre à cette question de synthèse il fallait repartir des 3 piliers et bien voir que la sécurisation ne peut être un frein au développement de l'IE puisqu'elle en constitue l'un des 3 piliers de base. Faire de la veille c'est rechercher des informations qui vont bien au-delà du périmètre de l'entreprise. La sécurisation est une condition d'existence à long terme de l'IE car elle donne sa valeur à l'information. Vous êtes 9 à avoir répondu correctement à cette question.